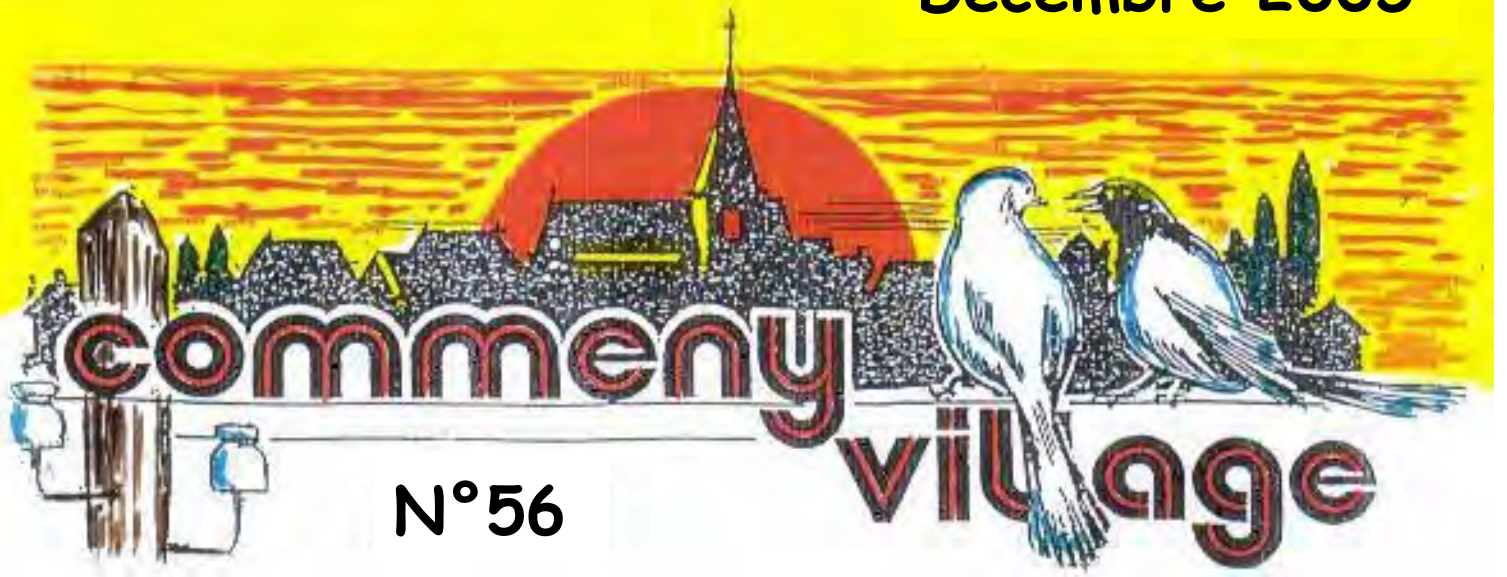


Décembre 2005



N°56

# LA GRANDE RUE



**FAIT PEAU NEUVE**

# SOMMAIRE

## COMMENY VILLAGE N°56 – DECEMBRE 2005

|  |         |
|--|---------|
| ◆ En direct de la Mairie                           | Page 03 |
| ◆ Jeux Intervillages                               | Page 05 |
| ◆ Commémoration du 11 novembre                     | Page 06 |
| ◆ La Grande Rue                                    | Page 08 |
| ◆ Une journée à Camembert                          | Page 09 |
| ◆ Pour ne plus perdre la boule                     | Page 12 |
| ◆ Promenade en poésie : classes de CE2, CM1 et CM2 | Page 15 |
| ◆ Ca c'est un peu fort de café                     | Page 19 |
| ◆ Conseil Municipal                                | Page 21 |
| ◆ Affaire de goûts : les Tags                      | Page 28 |
| ◆ Aide à l'Amélioration de l'Habitat : A.N.A.H     | Page 29 |
| ◆ Le SMIRTOM                                       | Page 30 |
| ◆ La Maison du Pain                                | Page 31 |

### **Commission journal :**

Myriam et Gilles BUSQUET, Corinne DEVOT, Philippe CLAUSS, Muriel LONGE, Jean-Pierre MENU, Pascal TOURBE, Jean-Pierre RADET, Jean-Claude RAULT.

### **Avec la collaboration de :**

Marie-Noëlle LAUDUIQUE, Christian DEVOT, Sophie GODIN et Cécile CHARRIERE (école de Commeny), Michel RENAULT.



## **EN DIRECT de la MAIRIE**

### ***RECENSEMENT MILITAIRE***

Il est rappelé aux Jeunes Gens et Jeunes Filles, qu'ils doivent se faire RECENSER à la MAIRIE dans le mois qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.  
Ceci est valable aussi pour ceux qui l'ont éventuellement oublié les années précédentes.

RAPPEL : Ce passage au recensement est indispensable pour pouvoir se présenter au PERMIS de CONDUIRE, ainsi que pour les EXAMENS SCOLAIRES.

### ***LISTE ELECTORALE***

PENSEZ à VOUS FAIRE INSCRIRE sur LA LISTE ELECTORALE (JEUNES de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28/02/2006 et nouveaux résidents).

### **JOURS et HEURES D'OUVERTURE du SECRETARIAT de MAIRIE**

|          |               |               |
|----------|---------------|---------------|
| Lundi    |               | 14h00 – 16h00 |
| Mardi    | 09h00 – 11h30 | 14h00 – 18h30 |
| Jeudi    | 09h00 – 11h30 | 14h00 – 18h30 |
| Vendredi | 09h00 – 11h30 |               |

39, grande rue - ☎ : 01.34.67.40.05 - 📠 : 01.34.67.46.67

#### **Fermeture du secrétariat de mairie :**

- **vendredi 30 décembre 2005**
- **lundi 02 janvier 2006**



## **NAISSANCES**

- Elodie Dona Anne-Catherine JACQUET 06 JUILLET 2005
- Hugo Jean Rocco AUTIN 07 AOUT 2005
- Lou Laura GUILLAUME-KARPE 23 AOUT 2005
- Emma Françoise Colette GTOSOS 26 AOUT 2005
- Léna Paule Thérèse LE PAGE 19 NOVEMBRE 2005



## **DECES**

- Lucienne Léone CAILLOT ép.PIROTTE 1<sup>er</sup> mai 2005



## **MARIAGE**

- Roderick William BOOTH et Karine Andrée BLANCHET 17 septembre 2005



## **BIENVENUE :**

Monsieur LEGAL Régis et Madame CRESPIY Chantal et leur fille Emma  
3, grande rue

## 2006 : LES JEUX A COMMENY !

Les 4èmes jeux Intervillages pour les jeunes du canton auront lieu dans notre commune le **13 mai 2006**. Un double défi est à relever : pour les adultes, l'organisation, et pour les Jeunes défendre le Trophée.

Tous les acteurs de la commune sont appelés à se mobiliser.

**Les Jeunes de Commeny** ont gagné les jeux Intervillages en 2005 à Courcelles sur Viosne, désignant ainsi notre commune comme site d'accueil pour les Jeux suivants en 2006. Les Jeux Intervillages lancés à Vigny en 2003 avaient déjà été brillamment remportés par les équipes de notre village lors de la première édition.

Vainqueurs la seconde année, Courcelles sur Viosne a accueilli la rencontre l'an dernier et le principe « le gagnant accueille les jeux l'année suivante », a été retenu par l'ensemble des communes. Commeny aura donc l'honneur d'accueillir les participants des 15 communes, et la responsabilité des jeux, qui auront lieu le 13 mai prochain sur les terrains de sports.

A cette occasion, participants et spectateurs profiteront des nouveaux aménagements réalisés sur le site par la commune : skate parc, jeux, bancs, terrain de boules, table de ping pong, et espace réservé aux piétons Chemin de Gouline.

**Les Jeux Intervillages** s'adressent aux jeunes de 8 à 16 ans ; chaque commune forme des équipes avec les enfants et les jeunes qui veulent participer, en les regroupant par tranches d'âge : 8/ 10 ans , 11/13 ans, et 14/16 ans .

Une trentaine de jeux très divers, de type « kermesse » leurs sont proposés, sportifs, d'adresse, ou de connaissance. Les Jeux sont aussi un moment de rencontre pour tous les adultes des communes.

**Si l'organisation** repose sur un collectif des 15 communes, chacune apportant une contribution matérielle, il est toutefois manifeste qu'il incombe plus que toute autre à la commune où se déroule la manifestation de mobiliser ses forces et les compétences : accueil, circulation, sécurité, montage des stands, animation des jeux, encadrement des équipes, sonorisation, mais aussi gestion informatique des résultats ....

**Nous faisons appel à l'engagement de tous**, parents , parents d'élèves , Foyer Rural , jeunes et Conseil des Jeunes, enseignants, élus , pour réussir ensemble cette manifestation destinée à la jeunesse de nos villages , dans un esprit de rencontre et d'ouverture .

Tous les acteurs de la vie du village sont invités à participer à la réunion d'information et de préparation

**Mardi 31 janvier 2006 à 20h 30**

Au petit Foyer, rue de l'église

Avec votre participation, les Jeux 2006 à Commeny seront un temps fort de l'animation jeunesse et de l'intercommunalité en action.

La Municipalité

## La commémoration du 11 novembre

La cérémonie du souvenir se passe dans le cimetière de Commeny car c'est là que se trouve le monument aux morts. Nous sommes quelques-uns à nous être déplacés.

Il y avait, à côté du monument, M. Radet, le maire du village et trois autres personnes. M. Radet a fait un petit discours où il a expliqué ce qui s'est passé pendant la guerre. Puis, deux des personnes ont dit les noms des hommes qui sont morts à la guerre et une troisième, celle qui tient le drapeau tricolore disait après chaque nom : « mort pour la France ».

A la fin de la cérémonie, le maire a posé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. C'était assez émouvant.



### Enquête au cimetière

Le jeudi 10 novembre, toute la classe des CE2/CM1/CM2 s'est rendue au cimetière pour mener une enquête historique.

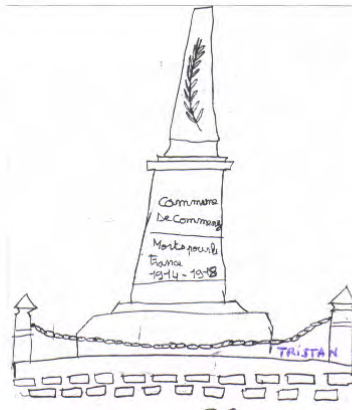
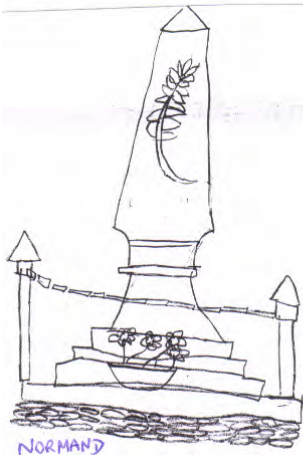
Que peut nous apprendre le monument aux morts en tant que source historique? Comment peut-il nous apporter des informations sur la première guerre mondiale?

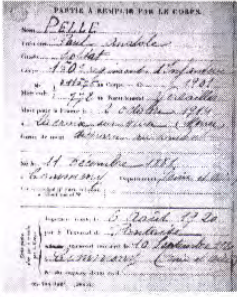
Nous l'avons dessiné, observé et nous y avons lu le nom des 19 hommes morts durant la guerre. Une fois les noms notés, nous avons cherché dans le cimetière si l'on pouvait trouver les tombes correspondantes.

De retour en classe, nous avons fait le point sur les informations récoltées et à l'aide d'autres sources historiques (extraits de registres d'Etat civil, fiches militaires), nous avons pu en savoir un peu plus sur les hommes qui se cachaient derrière les noms gravés sur le monument. Ce sont ces informations que vous trouverez dans le tableau suivant.

Les noms gravés sont ainsi devenus des hommes qui pour certains ont sans doute connu les bancs de notre école.

Céline, Laurie, Typhaine  
(CE2, CM2)



|   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>Clotaire GAUDÉ</b><br/>est né le 3 mars 1883 à Pontoise. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il est mort « suite à des blessures de guerre » à l'hôpital militaire de Verdun (Meuse), le 22 septembre 1914 à 12h30.<br/>Il est enterré à Commeny.</p>                   | <p><b>Henri JAUNAUX</b><br/>est né le 28 juillet 1888 à Commeny. Soldat, il est mort « suite à des blessures de guerre » à l'hôpital d'évacuation n°5 de Bar le duc (Meuse), le 25 septembre 1914.</p>          | <p><b>Paul PELLE</b><br/>est né le 11 décembre 1881 à Commeny. Soldat, il a « disparu au combat » à Lacroix sur Meuse (Meuse), le 2 Octobre 1914.</p>   |
| <p><b>Jules CAUCHAIS</b><br/>est né le 19 novembre 1885 à Collandres. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il est mort « tué à l'ennemi » à Fay (Somme), le 30 novembre 1914 .</p>   | <p></p> <p><a href="http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/">http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/</a></p> | <p><b>Gontran ROUSSE</b><br/>est né le 1<sup>er</sup> décembre 1889 à Commeny. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il a « disparu au combat » à Mesnil – les – Hurlus (Meuse), le 22 février 1915.<br/>Le village de Mesnil – les – Hurlus a disparu suite aux combats de février 1915.</p> |
| <p><b>Daniel SORET</b><br/>est né le 11 décembre 1881 à Commeny. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il est mort « tué à l'ennemi » à Mesnil – les – Hurlus, le 24 février 1915.</p>  | <p><b>Alexandre DESHAYES</b><br/>est né le 20 juillet 1878 à Commeny. Sapeur dans le 1<sup>er</sup> régiment du génie, il est mort « tué à l'ennemi » à Perthes, côte 200 (Marne), le 16 avril 1915.</p>        | <p><b>Charles ALLAIS</b><br/>est né le 27 juin 1884 à Commeny. Il était le fils de Léon Allais, maire du village. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il est mort « tué à l'ennemi sur le champ de bataille », à Mouilly (Meuse), le 13 mai 1915.<br/>Il est enterré à Commeny.</p>         |
| <p><b>Maurice COVILLE</b><br/>est né le 30 mars 1894 à Nucourt. Soldat, il est mort « suite à des blessures de guerre » à Houdain (Pas de Calais), le 16 juin 1915.</p>   | <p><b>Eléonore Célestin LOISEL</b><br/>est né le 16 novembre 1885 à Belliers. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il est mort « tué à l'ennemi » à la Neuville Saint Vaast (Pas de Calais), le 26 juin 1915.</p>  | <p><b>Marie Victorien PERPIGNAN</b><br/>est né le 28 mars 1879 à Commeny. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il a disparu à Cumières (Meuse), le 24 mai 1916.</p>  |
| <p><b>Joseph DANCOISNE</b> est mort en 1914,<br/><b>Georges DESHAYES</b> est mort en 1915,<br/><b>Léon MORIN</b> est mort en 1918.</p>  | <p><b>Robert GAULT</b><br/>est né le 27 mai 1888 à Avrainville. Soldat, il est mort « tué à l'ennemi » à Vaux, au Bois du Chapitre (Moselle), le 7 juin 1916.<br/>Il est enterré à Commeny.</p>                 | <p><b>Paul BORDEAU</b><br/>est né le 8 octobre 1894 à Haims. Maître pointeur au 45<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde, il est mort « suite à des blessures de guerre par éclat d'obus » à Fonchery sur Vesle (Marne) à l'ambulance 15/3, le 31 mars 1917.</p>                     |
| <p><b>Raymond GAULT</b><br/>est né 24 décembre 1897 à Commeny. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe dans le 141<sup>ème</sup> régiment d'artillerie coloniale, il est mort « des suites de blessures de guerre » à Boissy (Oise), le 9 août 1918. Il est enterré à Commeny.</p> | <p><b>Louis CARDON</b><br/>est né le 3 mai 1897 à Commeny. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe, il est mort « tué à l'ennemi » au sud de Recouvrances (Ardennes), le 25 Octobre 1918.</p>                          | <p><b>Charles LECREUR</b><br/>est né le 2 septembre 1887 à Attainville. 2<sup>ème</sup> canonnier servant au 5<sup>ème</sup> régiment d'artillerie à pied, il est mort « de maladie contractée en service commandé » à l'hôpital militaire de Vellotte (Meuse), le 27 septembre 1918.</p> |

## La Grande Rue !!!

Après de nombreuses relances, Monsieur Guy PARIS, Conseiller Général du Canton de Vigny, nous a annoncés lors de la cérémonie des vœux en janvier 2005, que le Conseil Général avait retenu notre programme de travaux relatif à la remise en état de l'ancien chemin départemental 43 (route avant la déviation) sous condition que cette route devienne ensuite communale.

Comme promis, les travaux furent réalisés fin octobre. Nous appréhendions tous cette période, sachant qu'il y aurait des nuisances. Des contacts, juste avant la réalisation, ont permis de limiter les désagréments en planifiant au mieux la grande rue. L'entreprise a fait pour le mieux et nous devons la remercier d'avoir répondu positivement à nos demandes. Un tronçon entre la rue de l'Eglise (qui restera voirie départementale) n'a pas été réalisé car dans un avenir assez proche, la canalisation principale d'eaux usées doit être remise en état sur environ 50 mètres. Cette économie nous a permis d'obtenir des améliorations sur le projet, notamment la rénovation du ralentisseur près de l'abri bus.

Nous avons attendu de nombreuses années, mais aujourd'hui nous pouvons être satisfaits de cette réalisation.

Monsieur Le Maire

*J.P RADET*





## ***LES ANCIENS CHEZ MARIE HAREL***

Juin 2005, avec une belle journée ensoleillée, les Anciens de la Communauté de Communes débutent leur journée annuelle en se dirigeant vers la Normandie Profonde «Pays d’Auge ».

Après un voyage sans incident, le car nous dépose dans un petit village connu dans le monde entier « **CAMEMBERT** »

La Ferme Président nous accueille dans le musée du Camembert, pour une visite et nous donner des explications sur l’origine et la fabrication de ce fromage tant goûté, et non changée dans le principe depuis sa première conception..

Au fait, connaissez-vous l’origine du **CAMEMBERT** ?

Il est né en 1791 de la main de Mme Marie FONTAINE, mais peaufiné par sa fille Marie HAREL avec la complicité d’un prêtre BRIARD en 1850, et qui en a assuré la commercialisation dans ces fameuses boîtes rondes, si connue.

**DUR ! DUR ! A 10h du matin**, avant de quitter le Musée, nous est offert une dégustation de Camembert (1 rustique - 1 pasteurisé) le tout accompagné d’un verre de cidre AOC.

Ensuite, nous nous dirigeons vers la seconde visite. Dans la continuité de la Région, nous arrivons dans une ancienne ferme « **Cidricole** », transformée en Ecomusée de la Pomme.

Là, nous est présenté une collection d’anciens outils traditionnels relatifs à la culture, la récolte et la fabrication du cidre et du Calvados.

Dans la pièce principale de l’Ecomusée se trouve **un ancien pressoir**, qui sert encore exclusivement pour la fête du cidre. A côté, se trouvent d’anciennes citernes en ciment, pour la conservation du cidre.



Nous visitons également la Bouillerie, où se trouve un très ancien alambic bien conserver, mais ne servant plus, les bouilleurs ayant tendance à disparaître à cause de la législation sur les alcools.

Avant de quitter cette Ferme, un petit verre de cidre nous est proposé.

Le temps passant rapidement, nous arrivons à l'heure du repas. Nous sommes conduit vers la « **CAMEMBERTIERE** » restaurant gastronomique de la Région ( il ne faut pas s'en faire !!)

Le repas de grande qualité est élaboré avec des produits du terroir, et le tout, autour de la grande spécialité du cru « le camembert », sauf le vin bien entendu.

***Petite pointe d'humour : Ames sensibles s'abstenir !!!***



Avant



Pendant



Après

Après cette détente gustative, nous avons regagné notre car qui nous a conduit vers l'un des plus grands haras nationaux « **Le HARAS DU PIN** » Splendide château du 16ème siècle.

Nous avons visité les dépendances où tout ce qui concerne le cheval est exposé (même une ancienne selle de chameau, offerte à l'un de nos Présidents de la République). Nous avons pu également admirer des voitures hippomobiles destinées à la vie quotidienne d'antan, les voyages, la chasse et également le sport (Jumping, dressage, concours complet).

Mais, le principal est la visite des Ecuries Royales. Celles-ci ont accueilli dans leurs stalles les plus grands pur-sang que le sport hippique ait compté. Les juments (parfois) arrivent de tous les pays pour se faire saillir par ces étalons fantastiques. Quoique maintenant l'insémination artificielle soit la plus fréquente.



De fabuleux chevaux et poneys nous ont été présentés dans leur stalle.

C'est avec un léger regret que nous avons pris congé de ces charmantes bêtes et de ce magnifique château. Mais, l'heure du retour avait sonné et nous avons pris de nouveau notre car pour revenir chacun dans son village avec pleins de bons souvenirs, en espérant pouvoir l'année prochaine faire un aussi joli périple.

A bientôt amis anciens et bienvenu aux nouveaux arrivants.

Michel RENAULT

## POUR NE PLUS PERDRE LA BOULE !!!

Les récents travaux d'aménagement du chemin de Gouline, ont donné naissance entre autre à un terrain permettant la pratique de la pétanque.



Terrain de boules – Chemin de Gouline

Mais avant de commencer le jeu, un peu d'histoire.

Dans l'antiquité, les Grecs semblent être à l'origine d'un jeu d'adresse et de force avec des galets le plus sphériques possible.

Avec le temps, l'Apollon perdit de ses forces, et le projectile fut bientôt utilisé à des fins guerrières.

Le calme revenu, le jeu demeura, et la boule en bois naquit. Réalisée en BUIS, essence très dure et quasiment sans fibre, elle absorba dans le développement de sa pratique, la quasi-totalité de ce feuillu permanent.

Aussi il fut utilisé d'autres végétaux, mais de nature plus fragile, ils nécessitent un renforcement par des clous en fer dans un premier temps.

La coquetterie et la personnalisation se mêlant au jeu, la décoration fit appel au cuivre, au laiton, et enfin à l'acier.

Nous arrivons à l'aube du 20ème siècle et le jeu va s'organiser.

En 1907, à LA CIOTAT, Jules LENOIR, ne se contente plus de jeter la boule. Il établit le premier règlement du « jeu de pieds tanqués » qui en provençal signifie pieds joints.

En 1920, lors du premier concours officiel, l'appellation « PETANQUE » est retenue pour cette discipline soumise un peu plus tard à un règlement de valeur internationale.

Aujourd'hui, la norme NF S52200 définit les caractéristiques de l'objet. La boule de diamètre compris entre 70,5 et 80 mm doit peser de 650 à 800 grammes, être creuse.

La dureté de surface est aussi normalisée.

Le jeu ne nécessite pas un terrain particulier. Seul le diamètre du cercle (35 à 50cm) ou poser les pieds, et la distance de jet en fonction de l'âge des joueurs, sont imposées.

En 1906, la région lyonnaise développe un jeu éponyme, régit par des critères différents.

La boule est plus grosse et plus lourde : 90 à 110mm de diamètre pour un poids de 700 à 1300grammes.

Autre nouveauté, la prise d'élan pour le lancer. Ceci entraîne la définition d'une aire de jeu de 27,5 mètres de long pour une largeur pouvant varier de 2,5 à 4 mètres .Une aire d'élan de 7,5m est réservée .

Les deux disciplines font appel à un but ou cochonnet défini précisément lui aussi : matière bois exclusivement, diamètre 25 à 35 mm. Il peut être peint pour une meilleure visibilité.

L'année 1923 va révolutionner le monde bouliste et conduire à l'abandon des boules cloutées par l'introduction des métaux usinés le laiton dans un premier temps, puis l'acier qui perdure aujourd'hui car il autorise un durcissement superficiel par trempage afin d'améliorer la longévité.

Nous devons à trois amis, ingénieurs chez Marius BERLIET, cette évolution fruit d'un travail poste activité professionnelle.

En effet, ils conçoivent et réalisent le premier appareil à tourner sphérique sur métaux.

Cette innovation est l'œuvre de messieurs Paul COURTIEU, Emile BATAILLE, Vincent MILLE.

Ils vont de surcroît créer la société « La Boule Intégrale » et produire des Jeux de boule Lyonnaise dans un premier temps.

Homologuée en 1925 lors du congrès national de la fédération bouliste, cette réalisation sonne le glas de la boule cloutée.

Si elle a changée de mains dans le temps, cette société existe toujours aujourd'hui, et commercialise annuellement 20 000 « Lyonnaise » et 500 000 « Pétanque » en partie produites à CHASSIEU dans le Rhône.

Des évolutions sont en cours pour réaliser une boule anti- rebond, le « fadage » ou remplissage reste strictement interdit, bien que rencontré fréquemment sur les terrains. Leurs utilisateurs encourent l'exclusion s'ils sont licenciés.

Des variantes de couleurs sont en cours d'homologation afin d'accroître la personnalisation.

Vers l'âge de dix ans, j'ai eu l'occasion de découvrir le prototype de l'appareil à tourner sphérique dont une partie était réalisée en bois.

Je me repens aujourd'hui de ne pas avoir fixé par photo cette machine et j'ignore ce qu'elle a pu devenir.

J'ai connu Vincent MILLE qui regretta sa vie durant que dame nature lui refusât toute descendance tant il aurait aimé voir ses enfants jouer avec « la boule intégrale ».

Il aimait à dire qu'il s'est consolé en ne buvant de l'eau que dans le café et la soupe, encore que pour le premier, il l'agrémenta souvent d'une rasade de gniole de son cru. Ce n'était pas un alcoolique pour autant.

Chasseur, il avait appris à ses deux chiens à aboyer « La Marseillaise » contre un morceau de sucre.

Humoriste à ses heures, il signait ses courriers 20 100 1000.

Il y a 50 ans qu'il repose à VERIZIEU, petite commune du département de l'AIN.

Parler de boule sans évoquer FANNY serait un sacrilège. D'aucun prétend que ce fût une jeune serveuse provençale, un soupçon délurée qui se serait prêtée à la fin d'une partie au fameux baiser récompensant le perdant à zéro point.

Je cite ce propos à titre purement anecdotique n'ayant pu vérifier cette thèse.

Pour les intéressés, vous pouvez retrouver le règlement officiel du jeu de pétanque sur le site internet : [nestor-petanque](http://nestor-petanque.com).

D'autres informations sont également disponibles mais plus commerciales sur le site [labouleobut.com](http://labouleobut.com) chacun comprend aisément pourquoi.

Enfin, si la pratique de la Pétanque vous titille, il serait possible d'organiser un tournoi interne au village sans dotation donc sans frais.

Les intéressés peuvent faire part de leur adhésion à cette proposition auprès de Michel RENAULT 10 Rue de la GANTIERE ou sur son site :

[michel-renault@wanadoo.fr](mailto:michel-renault@wanadoo.fr)

C. DEVOT

## Promenade en poésie...

Quelques extraits du recueil de poèmes écrits par la classe des CE2 CM1 CM2 en septembre et octobre 2005

Coline

Ne pas énerver  
Végétal  
Talisman  
Mentir  
Tirer  
Répéter  
Hérisson  
Onde derrière  
Ere  
Héros  
Robot  
Bord de mer  
Mer entière  
Tiers de pizza  
Zapper  
Pépère  
Paire de lunettes  
Net sur internet  
Nettement  
Mental  
A l'aide  
Aide de chef  
Effet.

Coline (CE2)

- Un château
- Qu'y a-t-il dans le château ?
- Des écuries
- Qu'y a-t-il dans les écuries ?
- Des chevaux
- Qu'y a-t-il sur les chevaux ?
- Des selles
- Qu'y a-t-il sur les selles ?
- Des chevaliers
- Qu'y a-t-il sur les chevaliers ?
- Des armures
- Qu'y a-t-il sur les armures ?
- Des épées
- Et qu'y a-t-il sur les épées ?
- Un dragon qui va te flamber !

Valentin (CE2)

Le Cordon bleu et le Rencard

Malaxage Cordon bleu, sur un archéoptéryx perché,  
Tenait en son bégaiement un froment.  
Malaxage Rencard, par l'odontologiste allèché,  
Lui tint à peu près ce langoustier :  
"Hé ! bonne - main, Monstre du Cordon bleu.  
Que vous êtes joli ! Que vous me semblez beau !  
Sans mentir, si votre ramasse - miettes  
Se rapporte à votre plumeau,  
Vous êtes le Phénotype des houes de ces boléros. "  
A ces mots le Cordon bleu ne se sent pas de jonction ;  
Et pour montrer sa belle volcanologie,  
Il ouvre un large bégaiement, laisse tomber sa prolifération.  
Le Rencard s'en saisit, et dit : "Mon bon Monstre,  
Apprenez que tout flegmatique  
Oit aux dépeuplement de celui qui l'écoute :  
Cette légèreté vaut bien un froment, sans doute. "  
Le Cordon bleu, honteux et confus,  
Jura, mais un peu tatillon, qu'on ne l'y prendrait plus.

Travail collectif des CM1 et des CM2



Quand la vie est triste  
Chaque jour est une larme  
Quand la vie est un squelette  
Chaque jour est un os  
Quand la vie est un toit  
Chaque jour est une tuile  
Quand la vie est une église  
Chaque jour est une cloche  
Quand la vie est la nuit  
Chaque jour est une étoile  
Quand la vie est une rose  
Chaque jour est une épine  
Quand la vie est un hérisson  
Chaque jour est piquant  
Quand la vie est une école  
Chaque jour est un tableau.

Céline (CE2)

- Le cirque
- Qu'y a-t-il dans le cirque ?
- Une scène
- Qu'y a-t-il sur la scène ?
- Un rideau
- Qu'y a-t-il derrière le rideau ?
- Une cage
- Qu'y a-t-il dans la cage ?
- Un lion
- Qu'y a-t-il dans le lion ?
- Le squelette du dompteur !

Auria (CM1)

### Les animaux

- Le chat
- Mange un rat
- La souris
- Mange du riz
- Le chien
- Joue avec un lapin
- Une carotte
- Joue avec son pote
- Un papillon
- Chante une chanson

Typhaine (CE2)



Les saisons

Voici le printemps  
 Prévient le beau temps  
 Puis voici l'été  
 Je dois régler mes papiers  
 Ensuite l'automne  
 Les arbres perdent leurs feuilles par  
 tonnes  
 Enfin l'hiver  
 La terre n'est plus entière.

Cindy (CM2)

### Les insectes de la forêt

- La fantastique mante religieuse
- Est astucieuse ;
- La belle sauterelle
- Fait la belle.
- Le super ver luisant
- Se lave les dents.
- Le petit cloporte
- Ferme sa porte.
- La grosse mouche
- Met sa couche.
- La grande libellule
- Fait des bulles.
- Le méchant moustique
- Me pique.
- Le gros bousier
- Va au marché.
- La belle luciole
- Fait la folle.
- La jolie coccinelle
- Bat des ailes.
- Le beau papillon
- Tourne en rond.

Yohann (CM1)

Quand je regarde la Lune  
 Je pense à Saturne  
 Quand je regarde la Terre  
 Je pense aux prix chers  
 Quand je regarde Pluton  
 Je pense au thon  
 Quand je regarde le Soleil  
 Je pense à mes oreilles.  
 Xavier (CE2) et Tanguy (CM1)

### Je suis

Je suis un oiseau  
 Qui joue au lego  
 Je suis en ligne  
 Avec ma petite copine  
 Je suis un éléphant  
 Qui est intelligent  
 Je suis un hippopotame  
 Qui joue du tam-tam.

Florian (CM2)



Une armoire du jardin avec les roses à glace  
 La reine à papa avec la barbe d'Angleterre  
 Une larme à la fraise avec une glace à l'œil  
 Une brosse à sonnette avec un serpent à dents  
 Une machine à molette avec une clé à tricoter  
 Le toit de lune avec un croissant du monde  
 Une salopette à chaussures avec une brosse en jean  
 Le zouave en peluche avec un ours du pont de l'Alma  
 Une échelle de Louis XIV avec la perruque de pompier  
 Un pied de ménage avec une femme à terre.

Ainé  
 Hérisson  
 Somnambule  
 Bulles  
 Bulotin  
 Thym

Tristan (CM1)

Léa (CE2)

- L'école

Qu'y a-t-il dans l'école ?

- Une classe

Qu'y a-t-il dans la classe ?

- Un bureau

Qu'y a-t-il derrière ce bureau ?

- Une maîtresse

Qu'y a-t-il au dessus de la maîtresse ?

- Des papiers

Qu'y a-t-il sur les papiers ?

- Les règles de vie

Qu'y a-t-il sur les règles de vie ?

- Des droits

Qu'y a-t-il avec les droits ?

- Des devoirs

Qu'y a-t-il comme devoir ?

- Le devoir d'arrêter de poser des questions !

Mathilde (CM2)

*Quand la vie est une barbe à papa  
 Chaque jour est un bonheur  
 Quand la vie est un chien  
 Chaque jour est une puce  
 Quand la vie est Prévert  
 Chaque jour est un poème  
 Quand la vie est une fleur  
 Chaque jour est du parfum  
 Quand la vie est un cahier  
 Chaque jour est un exercice  
 Quand la vie est un mot  
 Chaque jour est une lettre  
 Quand la vie est du quad  
 Chaque jour est une gamelle*

Fiona (CE2)

*Quand la vie est un arc en ciel  
 Chaque jour est une couleur  
 Quand la vie est une couleur  
 Chaque jour est bleu  
 Quand la vie est bleue  
 Chaque jour devient rouge*

Alyson (CE2)

Les grandes pyramides

Ont des rides

Les vieilles mamies

Aiment les souris

Les crocodiles du Nil

Aiment les piles

Romain (CE2)

#### **Le boulanger affamé**

*Un boulanger affamé*

*Sentit l'odeur d'un pain fourré*

*Il était bien étonné*

*Car le pain était caché !*

*Le boulanger l'entendit, il allait le tuer*

*Il allait finir dans une assiette*

*Mais il ne voulait pas finir en miettes*

*Cette idée lui faisait tourner la tête*

*Il allait finir en miettes*

*Il ne pourrait plus jouer de la clarinette.*

*Il était affolé*

*Car le boulanger l'avait trouvé.*

*Le pain pensait à sa sœur*

*Il pensait à elle à chaque heure*

*Le pain avait fait un leurre*

*Il le construisit en cinq heures.*

Normand (CM1)

## Dans l'aéroport

Dans l'aéroport il y a un avion ; dans cet avion il y a des sièges ; sur ces sièges il y a des passagers ; au-dessus de ces passagers il y a des bagages ; dans ces bagages il y a des vêtements ; dans ces vêtements il y a une étiquette.

L'étiquette renversa les vêtements ; les vêtements renversèrent les bagages ; les bagages renversèrent les passagers ; les passagers renversèrent les sièges ; les sièges renversèrent l'avion ; l'avion renversa l'aéroport.

Joris (CM1)

- Un potager

Qu'y a-t-il dans ce potager ?

- De la terre

Qu'y a-t-il dans la terre ?

- Une mini maison

Qu'y a-t-il dans la maison ?

- Une chambre

Qu'y a-t-il dans la chambre ?

- Un lit

Qu'y a-t-il dans le lit ?

- Une couette

Qu'y a-t-il dans cette couette ?

- De la mousse

Qu'y a-t-il dans la mousse ?

- Un ver de terre qui te court après !

Quentin (CM1)

## Le roi

Le roi se croit le roi du monde  
Il oblige les pauvres à payer  
avec des pièces rondes  
Il ne défend pas les orphelins  
Qui ne mangent que des  
crétins  
Quand la terre ne lui suffit  
plus  
Il voit les écuyers qui ont bu  
Puis déclare la guerre  
Au roi du camembert.

Corentin (CM1)



Il était une fois un village petit tout petit.

Dans ce village, il y avait une maison petite toute petite.

Dans cette maison, il y avait un escalier petit tout petit.

En haut de cet escalier, il y avait une chambre petite toute petite.

Dans cette chambre, il y avait un bureau petit tout petit.

Dans ce bureau, il y avait un tiroir petit tout petit.

Dans ce tiroir, il y avait une enveloppe petite toute petite.

Dans cette enveloppe, il y avait une lettre petite toute petite.

Sur cette lettre, il y avait écrit :

Ça fait cinq petites toutes petites minutes que je t'embête !

Pierre



## CA, C'EST UN PEU FORT DE CAFE

Loin de moi l'idée de philosopher sur cette expression populaire, mais, à l'occasion de la récente « semaine du goût », il m'est venu à l'idée de vous compter l'émerveillement d'un jeune garçon, un matin d'été.

Nous pourrions prénommer notre jeune héros Pierre, Paul, où Jacques, par commodité, nous dirons TOTO.

Il vient d'avoir dix ans. Il est bien dans sa peau et dans sa tête du moins le pensait-il ! Ce sont ses premières vacances seul à la ferme (pas celle des célébrités d'une chaîne de télévision, celle de connaissances de ses parents à la campagne, une bien réelle celle-là, pas encore transformée en musée des arts et traditions rurales.

TOTO sait depuis longtemps que les garçons ne naissent pas dans les choux, sans pour cela être déluré.

Il vit la génération de l'informatique, et navigue sur internet comme un vieux loup de mer, alors que ses parents sont déjà naufragés !

Ceux-ci, fans de Coluche, lui avaient déjà permis de découvrir que le parallélépipède rectangle « roulé dans la sciure avec des yeux dans les coins » dénommé poisson à la cantine, résultait de la transformation industrielle d'un être bien vivant qu'il avait en d'autres temps pêché avec son père.

Il avait découvert aussi à l'occasion du salon de l'agriculture que le lait en brique qu'il boit le matin, provenait d'une belle et généreuse vache laitière à la robe tachetée ou non.

Il avait saisi que l'usine agroalimentaire s'était appropriée le produit pour le rendre consommable. Dommage qu'il n'eût pas l'occasion de goûter au breuvage chaud au sortir du pis, il aurait connu la vraie saveur du lait.

Cet enfant est de son temps, et pourtant, ces vacances en solitaire furent pour TOTO celles de « la révélation » !

Notre citadin au demeurant bien éveillé le premier matin reçut un choc lors de la préparation du café pour le petit déjeuner.

Ces parents utilisaient des sachets contenant une poudre marron - brun, avant d'être remplacés par une capsule aluminium dans la nouvelle cafetière, d'où il sort un jus presque noir et fumant.

Alors, quand il découvrit les grains, ses yeux s'agrandirent pour marquer son étonnement.



La fermière s'en rendit compte, et lui expliqua que cette façon ancestrale de procéder permettait au café de garder tout son arôme, et lui proposa de découvrir par lui-même cette transformation.

Il prit un grain entre ses doigts et examina avec curiosité celui-ci se demandant pourquoi il était si différent de ce qu'il connaissait à ce jour.

Son initiatrice lui dit qu'à l'origine ce qu'il examine était dans une coquille rouge, et que celle-ci brisée, donnait un fruit vert qui était ensuite torréfié.

Torturé reprit-il ? Non, grillé dans une brûlerie ou il passe à la couleur sous ses yeux.

C'est un caméléon s'exclama-t-il! Provoquant un sourire compatissant de son aînée.

Mais alors, comment de cet état peut-on faire le breuvage piaffa-t-il d'impatience ! Sans se départir de son calme, la brave hôtesse initia TOTO à la rudesse de la vie domestique.

Dans son bahut, elle se saisit d'un vieux moulin à café. L'adjectif vieux est déplacé car il n'en existe pas de neufs depuis longtemps, aussi nous le qualifierons d'ancien. Un rescapé des cadeaux reçus pour son mariage, avant que plus tard ses enfants lui en offre un électrique à l'occasion d'une fête des mères. Objet ayant rendu l'âme depuis longtemps le carter en plastique cassé.

Elle s'installa sur une chaise après avoir rempli de grains le réservoir, coinça la curieuse machine entre ses genoux et entreprit de tourner la manivelle tandis qu'un arôme inconnu de TOTO envahissait l'espace.

Il s'étonna encore des craquements entendus, et avec une pointe de malice, elle lui dit que c'était le cri du café écrasé par le broyeur, mais rétablit aussitôt la vérité.

Notre jeune ami venait de faire une sacré découverte, confirmée après avoir humé le contenu du tiroir.

Il découvrait enfin la vraie saveur du café.

A son retour, il allait avoir des choses inouïes à raconter à ses copains.

Mais le croiraient-il ? d'autant qu'il pourrait seulement décrire ce que son odorat avait découvert, pensait-il en préparant ses bagages pour le retour.

De cette histoire la certitude est que bien peu d'habitations disposent encore d'un moulin à manivelle.

Devenu objet de collection, il s'en trouve encore sur les brocantes pour les collectionneurs, alors que l'électrique a quasiment disparu.

La faute en revient à la présentation élaborée de ce que nous consommons, au titre du soit disant progrès axé sur l'allègement des tâches ménagères entre autres, mais hélas au détriment du goût.

Et si le café n'est pas froid après cette lecture, délectez-vous de son arôme.

C. DEVOT

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### ***Compte rendu sommaire de la séance du 02 mai 2005***

Membres présents : Mmes E.DESCAMPS, M.BUSQUET, T.MONCEAUX  
Mrs J.P.RADET, J. LAISNE, P.TOURBE, H.LEVESQUE, R.LONGE, E.RADET, J.C. RAULT.

Absent excusé : Mr G.MICHEL

**Le Conseil Municipal adopte sans observation le compte rendu de la séance du 23/03/2005.**

#### REVISION DU P.O.S

M. Le Maire donne lecture des informations reçues par la D.D.E sur la procédure pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après discussion, et après avoir rappelé les propos tenus lors de l'élaboration du budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la délibération pour mettre en révision le Plan d'Occupation des Sols et décide de confier une partie de la mission à la D.D.E notamment pour établir le cahier des charges pour choisir un urbanisme et pour le suivi durant toute la durée de l'élaboration du PLU.

Le groupe de travail, outre les personnes qualifiées, sera composé de tous les membres du Conseil Municipal. Une annonce légale est prévue dans la Gazette du Val d'Oise pour lancer la procédure. Deux réunions publiques sont prévues lors de cette procédure.

#### POINT sur les TRAVAUX

Les Conseillers Municipaux ont commenté l'évolution des travaux, des réunions seront à prévoir pour le choix des jeux pour enfants et pour le skate.

#### PROBLEME D'ASSAINISSEMENT

Le conflit entre la commune et le propriétaire de la maison du 30, Grande rue est évoqué.

Le Conseil Municipal confirme que le règlement d'assainissement sera rigoureusement appliqué, et si des résidents ont un raccordement au réseau non conforme, ils devront faire les travaux dans les plus brefs délais et dans le cas contraire il est souhaité que la police de l'eau verbalise.

La Commune n'a à sa charge qu'à partir des regards sous trottoir et que toute autre installation est sous la responsabilité des résidents même si leur raccordement personnel a été réalisé sous voie communale. Dans le cas de différend l'autorisation ne sera accordée d'utiliser la partie publique.

#### QUESTIONS DIVERSES

Faisant suite aux réunions organisées avec le Conseil des Jeunes, le Conseil Municipal note qu'il n'a pas été fait mention de l'opération Karting qui s'est déroulée le 13 avril dernier et qui a posé un problème de transport, le minibus et son chauffeur ont été immobilisés toute l'après-midi.

Dans les activités souhaitées se pose le problème du transport et pour le souhait d'une sortie à ASTERIX il n'est pas possible de prendre le minibus et la location d'un car sera trop onéreuse. Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement à ce genre de sortie, mais il faut pour cela que le problème de transport soit réglé.

Pour la soirée de fin d'année des adolescents, il est indispensable de trouver des responsables adultes qui acceptent d'encadrer ce genre de soirée.

Le Conseil Municipal demande aux jeunes de respecter les bâtiments, murs et matériel.

Il est souhaité qu'une autodiscipline s'établisse pour les « tags ».

Vu pour être affiché le mardi 10 mai 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A MAIRIE de COMMENY, le mardi 10/05/2005  
(Sceau de la mairie)

Le Maire.  
(signature)

---

## ***Compte rendu sommaire de la séance du 06 juin 2005***

Membres présents : Mmes E.DESCAMPS, M.BUSQUET, T.MONCEAUX  
Mrs J.P.RADET, J. LAISNE, P.TOURBE, H.LEVESQUE, R.LONGE, E.RADET, J.C. RAULT.

Absent excusé : Mr G.MICHEL

**Le Conseil Municipal adopte sans observation le compte rendu de la séance du 02 mai 2005.**

### PLAN LOCAL d'URBANISME

Les insertions dans la Gazette du Val d'Oise ont été réalisées. Cinq Bureaux d'études ont répondu à ces annonces pour retirer le cahier des charges.

Un examen des dossiers est prévu à la fin de l'été.

Les groupes de travail se mettront en place à l'automne.

La Charte Paysagère sera validée le 8 juin 2005.

### TRAVAUX EN COURS

Des remarques sont formulées, mais il est prématuré de porter un jugement aucun chantier n'ayant été terminé.

Du retard a été pris mais cela n'a rien de dramatique car l'enfouissement des lignes a un peu perturbé le déroulement des opérations.

Le choix du matériel d'évolution sera réalisé en septembre.

#### ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement suit son cours.

En ce qui concerne le cas particulier du 30, grande rue, Monsieur le Maire rappelle les problèmes rencontrés avec le propriétaire et la procédure engagée par ce dernier.

L'assurance de la commune vient de nous informer que l'expert mandaté par l'assurance du propriétaire n'a rien à reprocher à la commune.

Le Conseil Municipal mandate un des conseillers pour lui faire reprendre raison et pour lui donner un délai d'une semaine pour se mettre en conformité car il est anormal de supporter l'écoulement des eaux dans le caniveau.

Dans le cas contraire, un procès verbal sera dressé.

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 04 JUIN 2005

Problèmes des aménagements d'horaires au cas où l'Académie accepterait de passer à la semaine des 4 jours.

Discussion sur l'éventualité d'une étude surveillée demandée par deux parents. Débat très fourni car complexe tant sur l'organisation que sur le principe.

Ce problème mérite une véritable réflexion.

Vu pour être affiché le mardi 07 juin 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A MAIRIE de COMMENY, le mardi 07/06/2005  
(Sceau de la mairie)

Le Maire.  
(signature)

---

### ***Compte rendu sommaire de la séance du 29 août 2005***

Membres présents : Mmes E.DESCAMPS, M.BUSQUET, T.MONCEAUX  
Mrs J.P.RADET, J. LAISNE, P.TOURBE, H.LEVESQUE, R.LONGE, E.RADET, J.C. RAULT.

Absent excusé : Mr G.MICHEL

**Le Conseil Municipal adopte sans observation le compte rendu de la séance du 06 juin 2005.**

#### TRAVAUX / Ecoles

- Peinture des écoles terminées
- Couloir du 3, grande rue à finir

#### TRANSPORT SCOLAIRE / Maternelle

Pour la maternelle de Gouzangrez, le midi, le minibus ne pourra ramener que 6 enfants vu l'insistance des délégués de parents et des institutrices pour appliquer une soi-disant réglementation que personne ne peut fournir. Aux parents de s'arranger, le Maire ne pouvant prendre la responsabilité d'imposer son interprétation de la réglementation.

#### SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (Compte rendu de la dernière réunion)

Le réseau collecteur est apparemment en bon état sauf entre le 39, grande rue et la route de Moussy. Les travaux de remplacement de buses paraissent difficilement réalisables avant la réfection de la route. Le Conseil Municipal insiste pour que tout soit réalisé en même temps, mais les services administratifs mettent en garde sur le délai.

Quelques mises en conformité doivent être réalisées mais les travaux les plus importants sont à effectuer à la station et le coût aura une influence importante sur la taxe d'assainissement.

C'est pourquoi le Conseil Municipal étudiera les priorités tout en respectant la réglementation. Une autre réunion est prévue pour valider le schéma directeur d'assainissement.

#### ELABORATION du PLU

Monsieur le Maire informe que le bureau d'études HORTESIE de VIGNY a été retenu pour l'élaboration du PLU. Son dossier de candidature paraît le plus complet et le mieux adapté. Une première réunion est prévue le 7 septembre prochain à 9 heures.

#### HORLOGE / EGLISE

Un devis pour remplacer les mécanismes de l'horloge a été fourni par l'entreprise HUCHEZ. Les réparations ne sont plus possibles, et il est donc dans l'obligation de faire ce remplacement.

#### TRAVAUX dans le cadre du CONTRAT RURAL

Après un tour d'horizon, il est évoqué le problème de l'installation du matériel et du choix de celui-ci afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des plus grands.

Durant la période estivale, les travaux ont été interrompus et il est à présent nécessaire que tout soit terminé au plus vite.

Vu pour être affiché le mardi 30 août 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A MAIRIE de COMMENY, le mardi 30 août  
(*Sceau de la mairie*)

Le Maire.  
(*signature*)



## ***Compte rendu sommaire de la séance du 03 octobre 2005***

Membres présents : Mmes E.DESCAMPS, M.BUSQUET, T.MONCEAUX  
Mrs J.P.RADET, J. LAISNE, P.TOURBE, H.LEVESQUE, R.LONGE, E.RADET, J.C. RAULT.

Absent excusé : Mr G.MICHEL

**Le Conseil Municipal adopte sans observation le compte rendu de la séance du 29/08/05.**

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Résumé de la réunion avec le bureau d'études et la D.D.E.  
Prochaine convocation en novembre pour le groupe de travail.

### SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Travaux à réaliser suite à l'étude.

Les buses entre le 39, Grande Rue et la Route de Moussy sont dégradées. Un remplacement est sans doute nécessaire mais le délai est trop court pour commander les travaux avant la réfection de la route d'autant que pour l'appel d'offres un cahier des charges doit être réalisé et des demandes de subventions sont à effectuer avant le passage de marchés.

Il faut, si possible, retarder les travaux de voirie sur ce tronçon d'autant que celui-ci restera dans l'avenir départemental.

### TRAVAUX dans le cadre du CONTRAT RURAL

Le matériel (jeux et skate) est commandé. Délai de livraison : 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre.

- Délibération pour adhérer au syndicat chargé de mettre en place une fourrière départementale.

- Sente parallèle à la rue du Fossé Séguier.

Problème à régler avec les différents propriétaires riverains pour connaître l'opportunité d'ouvrir cette sente uniquement piétonne et de très faible largeur.

- Maison GELIN

Vente de cette maison par une agence qui a l'intention de faire plusieurs lots.

Problèmes de stationnement et de voisinage. La division de cette propriété ne paraît pas être la meilleure solution. Il est nécessaire d'explorer d'autres pistes.

- Site INTERNET

La commission Internet a rendu visite au Conseil Municipal. Une rapide présentation des problèmes posés a été effectuée par Mr FREMAUX que ce soit sur les abonnements que sur la compatibilité avec le site de l'intercommunalité.

Vu pour être affiché le jeudi 06 octobre 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A MAIRIE de COMMENY, le jeudi 06/10/2005  
(*Sceau de la mairie*)

Le Maire.  
(*signature*)

## ***Compte rendu sommaire de la séance du 05 décembre 2005***

Membres présents : Mmes E.DESCAMPS, M.BUSQUET, T.MONCEAUX  
Mrs J.P.RADET, J. LAISNE, P.TOURBE, H.LEVESQUE, R.LONGE, E.RADET, J.C. RAULT.

Absent excusé : Mr G.MICHEL

### **Le Conseil Municipal adopte sans observation le compte rendu de la séance du 03/10/2005.**

#### TRAVAUX

Le Conseil Municipal souhaite qu'une ligne blanche discontinue soit peinte tout le long de la voie (entre le CD43 et Commeny) afin de renforcer la sécurité, les bas côtés n'étant pas stables.

En ce qui concerne les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, Monsieur le Maire fait part du retard dans les travaux et du peu de sérieux de l'entreprise qui est intervenue sur la Grande Rue sans aucune autorisation. Des pénalités seront demandées au SIERC.

Pour les travaux dans le cadre du Contrat Rural, du retard est aussi pris dans l'installation des jeux et du skate. Dans le cadre de ce contrat, le Conseil Municipal est invité à réfléchir sur des opérations supplémentaires.

#### INTERNET

Suite à la note de M. FREMAUX, le Conseil Municipal se range aux propositions mentionnées : à savoir abonnement au Club Internet pour un montant de 34,90 € et pour la salle Multi-média et l'Ecole avec installation d'un modem routeur Wifi. Coût de 150 à 180 €.

#### ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE de VIGNY

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 100 Euros à cette association pour son démarrage.

#### MFR de Verneil Le Chétif

Le Conseil Municipal accepte, suite à la demande formulée, de verser la subvention de 45 Euros pour aider à la formation d'un jeune de la commune.

#### LETTRE D' Olivier et de Maryse BERTRAND

Deux peupliers occasionnent des gênes. Ils ont sans doute été plantés trop près de la clôture et les branches dépassent sur la propriété voisine. Pascal TOURBE est chargé de régler ce problème de voisinage avec le terrain de l'école.

MAIRIE DE COMMENY  
39, grande rue  
95450 COMMENY

#### ETUDE par les ENSEIGNANTES

Monsieur le Maire reparle du problème posé par certains parents d'élèves à savoir : la possibilité d'une étude le soir avec les enseignantes.  
Le Conseil Municipal ne peut accepter de financer des cours particuliers par principe d'égalité entre les enfants même si une participation financière est demandée.  
L'organisation peut être faite sans la participation de la commune et sans engager sa responsabilité.

#### VITRAUX / EGLISE

Certains vitraux étant endommagés, un devis a été demandé pour leur réfection et pour leur protection. Une subvention sera sollicitée au PNR.

#### JEUX INTERVILLAGES

Ces jeux auront lieu le **13 MAI à COMMENY**.  
Une première réunion intercommunale aura lieu le MARDI 24 JANVIER 2006 à 20H30.  
Une réunion d'organisation interne à COMMENY est prévue le MARDI 31 JANVIER 2006 à 20H30 (Parents, Foyer Rural et Municipalité).

ADHESION de la Commune à l'option télécommunications du syndicat mixte départemental du Val d'Oise.

Vu pour être affiché le mardi 06 décembre 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A MAIRIE de COMMENY, le mardi 06 décembre 2005  
(*Sceau de la mairie*)

Le Maire.  
(*signature*)

# Affaire de goût : Les Tags

## LE SAVIEZ-VOUS ??? : les taggueurs encourent une amende de 7500 €

Les taggueurs se multiplient malgré les répressions de plus en plus drastiques. De plus en plus d'entre eux passent derrière les barreaux pour avoir marqué leur pseudo sur un support illégal.



Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni **de 3 750 €** d'amende et **d'une peine de travail d'intérêt général** lorsque le dommage est léger.

Depuis 2000, le Conseil général s'attaque à ce problème par un dispositif de soutien à la mise en place de brigades anti-tags : aide annuelle aux communes ou Établissement Public de Coopération Intercommunale qui mettent en place des brigades anti-tags ou qui ont recours à une entreprise spécialisée.



Nos campagnes aussi sont touchées par la « tagomanie » Ici le pont de la déviation sur le CD 43.

Lorsque le bien dégradé est public, la dégradation est alors punie **de 7 500 €** d'amende et **d'une peine de travail d'intérêt général**. Pour une dégradation commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice, les **peines sont alors de 15 000 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général**.



Pour recevoir ce badge, connectez-vous sur [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr)

**Sauvegardons notre patrimoine, nos villages n'en seront que plus accueillant !!!**

**VOUS AVEZ UN PROJET  
DE RENOVATION OU D'AMENAGEMENT  
DE LOGEMENT LOCATIF  
DANS UN IMMEUBLE DE PLUS DE 15 ANS**

**L'ANAH peut vous aider à financer votre projet  
par des subventions pouvant atteindre, sous certaines conditions,  
70% du montant des travaux hors taxes subventionnables**

**Pour tous renseignements :**

**Délégation locale de l'ANAH  
Préfecture  
95010 – CERGY-PONTOISE Cedex**

**01.34.25.25.33 ou 01.34.25.25.34  
Fax : 01.34.25.26.73**

**Un organisme peut également vous aider  
à constituer votre dossier de demande de subvention,  
dans le cadre d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage :**

**PACT-ARIM du Val d'Oise  
Monsieur BRANDIN  
13, boulevard de l'Hautil  
95092 – CERGY Cedex**

**01.30.38.07.09 ou 01.30.38.07.08  
FAX : 01 30.31.24.93**



*Syndicat Mixte de Ramassage*  
**Et de Traitement des Ordures**  
**Ménagères du Vexin**

- **Collecte des objets encombrants – Calendrier 2006**

- **Mercredi 22 février 2006**
- **Mercredi 24 mai 2006**
- **Mercredi 25 octobre 2006**

Il est rappelé que les communes ayant accès à une déchetterie ont **trois collectes des objets encombrants par an** réparties sur l'année, hors mois de juillet et d'août (décision prise lors de l'Assemblée Générale du 07/12/99).

Pour mémoire, et conformément à la décision du Comité Syndical du 05/07/2004, la collecte des objets encombrants **est limitée à 1m3 par habitation, et doivent être sortis la veille au soir.**

- **Liste des objets encombrants non collectés :**

- Gravats
- Sacs de : plâtre, ciment, colle, mortier
- Produits explosifs (ex : bouteille de gaz)
- Produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus....)
- Objets dont le poids est supérieur à 50kg
- Objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50
- Déchets verts
- Souches d'arbres
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)

**SMIRTOM – MAIRIE DE VIGNY – 4, RUE  
BEAUDOUIN – 95450 VIGNY**

☎ : 01.30.39.21.20 - ☎ : 01.30.39.22.05 – e-mail : [smirtomduvexin@free.fr](mailto:smirtomduvexin@free.fr)



# COMMENY

EXPOSITION DE FEVES DES ROIS  
du 6 AU 31 JANVIER 2006

## MAISON DU PAIN

ECHANGES DE FEVES ET COURONNES  
*DIMANCHE 29 JANVIER 2006* de 09 H à 18 H  
TARIF : 2,00 Euros

### VISITES DE LA MAISON DU PAIN

- Pour les **GROUPES** : sur réservation,  
du **LUNDI** au **VENDREDI** de 09 H à 18 H  
(sauf le Mercredi)
- Pour les **INDIVIDUELS** et éventuellement  
**GROUPES** sur réservation :  
**SAMEDI 14 et 28 JANVIER 2006** de 14 H à 18 H  
**Tous les DIMANCHES** de 14 H à 18 H

Maison du pain + expo : 3 euros  
Uniquement expo : 2 euros



# COMMENY EN FETE

## SAISON 2005 – 2006

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <i>Cérémonie du souvenir 1918</i>   | <i>11 novembre 2005</i>          |
| <i>Soirée choucroute</i>  | <i>26 novembre 2005</i>          |
| <i>Téléthon</i>   | <i>2 &amp; 3 décembre 2005</i>   |
| <i>Arbre de Noël</i>  | <i>11 décembre 2005</i>          |
| <i>Marché de Noël</i><br><i>(organisé par les commerçants de Commeny)</i> | <i>17 &amp; 18 décembre 2005</i> |
| <i>Réveillon de fin d'année</i>   | <i>31 décembre 2005</i>          |



## 2006

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <i>Vœux de Mr le Maire</i>   | <i>7 janvier 2006</i>             |
| <i>Théâtre des enfants</i><br><i>(Mr PLUM &amp; Mlle LILY)</i>         | <i>28 janvier 2006</i>            |
| <i>Soirée Loto</i>   | <i>25 février 2006</i>            |
| <i>Soirée Fetz Noz</i>   | <i>11 mars 2006 (à confirmer)</i> |
| <i>Soirée Tahitienne</i>   | <i>1<sup>er</sup> avril 2006*</i> |
| <i>Jeux Inter Villages</i><br><i>(organisés à COMMENY cette année)</i> | <i>13 mai 2006</i>                |
| <i>Pentecôte</i>   | <i>3-4-5 juin 2006*</i>           |
| <i>Résultats de Pentecôte</i>  | <i>9 juin 2006*</i>               |

\* Ces dates seront confirmées ou modifiées lors de la réunion du 13/12/2005